

Programme de la semaine 29-30

Menu « Lunch »

Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 19 au lundi 26 juillet 2021

Lundi 19 juillet

Terrine de pâté de campagne (/)*

Roulade de volaille rôtie, sauce livèche
à la moutarde, fine semoule et légumes
croquants (1/7/10)*

Mardi 20 juillet

Restaurant fermé
toute la journée

Mercredi 21 juillet

Restaurant fermé à midi,
Ouvert le soir

Jeudi 22 juillet

Taboulé de quinoa, poivrons,
concombre et gravlax de saumon (1/4)*

Tagliatelles au pesto, roquette et filet
de rouget saisie à l'huile d'olive (1/4/7)*

Vendredi 23 juillet

Gaspacho de pastèque, tomates et
mozzarella, réduction de balsamique
(7)*

Steak haché de bœuf grillé, cœur de
laitue, oignons rouges, frites,
sauce béarnaise (3/7/10)*

Lundi 26 juillet

Croque-monsieur et son mesclun de
salade (1)*

Curry de porc au lait de coco,
riz et légumes croquants (/)*

* Allergènes : se conférer à la liste ci-dessous.
Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans
un plat que vous souhaitez commander,
n'hésitez pas à nous demander conseil.

Entrée et plat à 16.00€

Dessert du jour à 3.60€

¼ vin à 5.80€ ½ vin à 8.80€

Il est préférable de réserver au 26.31.36.92

Pas de réservation par email.

Nouveau :

Possibilité de commander notre formule

lunch à emporter

chaud ou froid

(à réchauffer pour le soir)

Uniquement sur réservation au plus tard la

veille

À récupérer sur place au restaurant

Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques